



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)
Inscription Commission Paritaire n° 20.165

EDITION DE L'AMICALE DES STALAGS II A-C-D-E

REDACTION ET ADMINISTRATION
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 5224-78
Amicale des Stalags II A-C-D-E

Bonne et heuzeuse année

NOTRE AMICALE NATIONALE DES STALAGS II A C D E A L'HONNEUR

Il y a 30 ans, dans nos kommandos, nos camps, sont nés nos groupements régionaux, nos Amicales.

Des hommes de grand cœur et de caractère ont mené à bien leur tâche qui n'était autre que d'aider les moins heureux d'entre nous, évadés, (MIGAULT, Revier du II D), repris, ne recevant plus de colis, ni lettres, des condamnés à la forteresse en les cachant, et leur faisant de fausses identités (MIGNOT, II A), puis avec nos pasteurs, nos aumôniers, nos Hommes de confiance, réconfortant, essayant de faire comprendre que tout aurait une fin ! et que nous en sortirions quand même, à tous ceux, y compris nous-mêmes, qui étions parfois au bord du désespoir.

Ces hommes-là, une fois rentrés, ont continué leur tâche. Celle-ci devenait néanmoins de plus en plus difficile, lourde, ingrate même, très souvent l'un de nous cédait, un autre reprenait.

Que de « trous » y a-t-il eu dans nos Amicales ! Ceux qui restaient devenaient perplexes, anxieux, à savoir que « faute de combattants » nos Amicales allaient périr, il faut avouer qu'à notre tour, le moral flanchait.

C'est alors que notre Fédération, l'U.N.A.C. multipliant réunions sur réunions, son Président M. SEYDOUX, son Secrétaire Général M. SIMONNEAU et leur Bureau, avec persuasion, gentillesse et bonne camaraderie, nous firent comprendre que l'association par Werkreiss était et devenait indispensable. Ainsi les Stalags II s'associèrent, un souffle nouveau anima les quelques responsables et voilà comment l'Amicale Nationale des Stalags II A, C, D, E reprit son essor ! Ceci se passait il y a 10 ans à peu près, nos statuts déposés, maintenant notre Amicale fonctionne bien, elle est forte, nos secours sont nombreux.

A qui devons-nous de pouvoir agir ainsi ?

A vous tous, chers adhérents, et beaucoup à l'Amicale du Nord et Pas-de-Calais, à ses dirigeants des plus dynamiques, venus se grouper au sein de notre chère Amicale Nationale.

Et voici que, ce 10 décembre 1971, paraît au « Journal Officiel » quatre lignes discrètes qui nous annoncent à tous que nous avons le titre de « Chevalier dans l'Ordre National du Mérite » en la personne du Président actuel.

Ce grand honneur rejailit sur vous tous, fidèles à la cause, à l'U.N.A.C., les délégués départementaux sans lesquels nous ne pourrions vous toucher. Notre grand Ami, notre Président d'Honneur Georges DESMAREST, qui a tant et tant multiplié ses efforts et sa peine, et à tous ceux de notre Bureau actuel et ceux des Bureaux antérieurs qui eux aussi et surtout ont dû maintenir nos Amicales et former celle que nous avons aujourd'hui.

L'honneur est grand et tous, nous devons être très fiers, il faut plus que jamais parler haut et dire à tous ceux des II qui ne sont pas encore avec nous : Viens avec nous, tu vois que notre affaire est sérieuse. L'on y travaille très bien, les résultats sont là, à ce point, je ne veux parler que des secours. Tous, nous avons besoin de toi et toi, un jour ou l'autre, tu auras besoin de nous par le truchement de notre Amicale.

Le seul fait que le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre nous ait honoré de cette haute distinction est la preuve irréfutable que notre Amicale Nationale est valable, utile et généreuse.

Très fier, certes, de cette nomination, je vous dis merci, car c'est à vous tous, à votre fidélité que je la dois.

Robert LEGROS.

RENTREE DES

COTISATIONS 1971 - 1972

Par suite d'une réorganisation complète de notre Secrétariat, en vue d'une marche meilleure en 1972, de notre Amicale, nous n'avons pu, comme nous l'aurions désiré, adresser aux retardataires, en décembre, lettre de rappel et mandats recouvrement, pour le paiement du carnet de Bons de Soutien que nous vous avions adressé (dont le produit, vous ne l'ignorez pas, est réservé uniquement à nos Œuvres Sociales), et de la cotisation 1971.

Bien que nous soyons en janvier 1972, nous comptons malgré tout sur la vive compréhension des uns et des autres, sachant combien nous coûte notre "Lien", pour que TOUT RETARDAIRE nous adresse, au reçu de ce journal, le règlement de sa cotisation 1971, et s'il le peut, bien sûr, celle de 1972, vous rappelant que la cotisation annuelle reste fixée présentement à 15 F.

Nous nous permettrons, comme cette année, dans le deuxième trimestre de 1972, de vous faire parvenir notre carnet de bons de soutien.

Nous remercions bien sûr tous ceux qui ont répondu PRESENT en 1971 à notre appel, en réglant cotisation et carnet et en ajoutant souvent des dons substantiels.

Nous ne voudrions pas non plus commencer cette nouvelle année, sans vous adresser, tant au nom du Bureau Directeur de l'Amicale qu'au nom de tous, nos meilleurs vœux pour 1972, pour vous et vos familles, santé surtout, et tout le bonheur que vous pourriez désirer.

Merci de la confiance que vous voulez bien nous apporter et de votre fidélité à notre grande famille des Stalags II

Vous pouvez compter sur nous comme nous pouvons compter sur vous.

Tous unis, comme au camp.

Le Bureau.

INVITATION

Vous êtes invités à la cérémonie de remise des insignes de Chevalier dans l'ordre national du Mérite à Robert LEGROS, président des Amicales II A, C, D, E.

M^r TALAMON, président de l'U.N.A.C., chevalier de la Légion d'honneur, avocat au Conseil d'Etat, Cour de Cassation remettra, en présence de Georges DESMAREST, président d'honneur de nos Amicales, les insignes à Robert LEGROS

le SAMEDI 11 MARS 1972 à 16 heures précises dans les Salons de l'U.N.A.C. 68, rue de la Chaussée-d'Antin Paris (9^e)

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.

Groupe Nord et Pas-de-Calais

UNE DISTINCTION TANT MERITEE

C'est avec une grande joie que nous relevons dans le « Journal Officiel » du 10 décembre dernier, la nomination au grade de Chevalier, dans l'Ordre National du Mérite, de notre président.

Cette distinction tant méritée honore notre excellent ami qui depuis 27 ans, sans défaillance, avec courage, bonne humeur et surtout avec une foi inébranlable, se dévoue sans compter à l'Amicale, dont il fut l'un des promoteurs, secrétaire, trésorier et président.

Avec obstination, en dépit des déceptions de l'oubli, de l'indifférence de certains d'entre nous, Robert Legros a su maintenir haut et ferme le flambeau de l'Amitié P.G. C'est là le "MERITE DE NOTRE AMI".

Nous savons que la modestie de notre président est mise à rude épreuve, n'ayant jamais brigué le moindre honneur.

Qu'il sache cependant que tous ses amis sont fiers de voir ainsi honorer leur président et sa famille et qu'il accepte nos très vives félicitations.

Pour le Bureau Nord et Pas-de-Calais P. DARLOY

REGROUPEMENT

A nos camarades de l'Amicale des Anciens des Oflags et Stalags II A.B.C.D.E. :

L'Amicale, dont le siège était au 2, rue de Tournai à Lille, a fait preuve d'une grande efficacité, d'un grand dynamisme durant la période de 1944 à 1954. Elle a rendu, à l'époque, de signalés services aux P.G. encore internés et à leurs familles, ainsi qu'aux anciens P.G. rapatriés.

Un bureau dévoué avait su mener avec compétence les destinées de l'Amicale.

A partir de 1954, l'Amicale est entrée en sommeil et n'a plus eu d'activité réelle.

En 1968, quelques camarades des Stalags II A.B.C.D.E. ont voulu reprendre le flambeau et, pour ce faire, ont constitué un nouveau bureau.

De nouveaux statuts ont été déposés en Préfecture, validation pa-

rué au « Journal Officiel » du 29 janvier 1970.

Aidée par le Bureau National des II, l'Amicale régionale a effectué un travail de regroupement encourageant : 3 assemblées générales en 69, 70, 71, réunions mensuelles, articles de presse, repas amicaux, mais surtout aide matérielle aux anciens dans le besoin.

D'autre part, « Le Lien » des II ouvre largement ses colonnes au Groupe Nord - Pas-de-Calais.

Le hasard des rencontres a fait que, récemment, Alcide Demarets, membre de l'ancien bureau, a bien voulu assister à quelques réunions mensuelles, ainsi qu'à l'Assemblée Générale de 1971.

A. Demarets, ayant eu la gentillesse de comprendre notre point de vue et nos problèmes, a accepté de nous servir d'interprète auprès des anciens pour les inviter très cordialement à rejoindre les rangs de l'Amicale.

C'est avec confiance et espoir que nous attendons la visite des anciens des Oflags et Stalags II à nos réunions des 4^{ème} dimanches de chaque mois de 10 à 12 heures au siège "Brasserie Le Coq d'Or", place Rihour, à Lille. Ils trouveront parmi nous un chaleureux accueil et une indéfectible amitié P.G.

Nos camarades peuvent aussi prendre contact avec le président Flipo, 26, rue du Plat, à Lille, ou avec Darloy, secrétaire, 2-6, rue St-Just, à Lille.

Le Président C. Flipo Le Secrétaire P. Darloy

UNE MANIFESTATION BIEN SYMPATHIQUE

Notre excellent ami Alcide Demarets, ancien du II A, a été décoré de la Légion d'honneur le samedi 6 novembre 71.

La salle des fêtes de Phalempin s'est révélée trop exigüe pour accueillir les innombrables amis d'Alcide Demarets, Président de la Fédération Nationale des Maîtres Artisans et Moyennes Entreprises des métiers graphiques, qui a été fait chevalier de la Légion d'honneur des mains de M. Marcel Jeber, ancien président de la Cais-

(Suite en page 2)

Convocation

Nous vous convions tous, Amis PARISIENS, BANLIEUSARDS, PROVINCIAUX, à assister à :

l'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE qui se tiendra le DIMANCHE 12 MARS 1972 à 10 h. 30 dans les Salons de notre Maison des Amicales 68, rue de la Chaussée-d'Antin à PARIS (9^e)

— Rapport Moral — Rapport Financier — Questions diverses — Réélection des Membres du Bureau - Candidatures

A 13 HEURES : Au RESTAURANT OPERA - PROVENCE 66, rue de Provence - PARIS

(Exclusivement ouvert pour nous seuls)

BANQUET ANNUEL : 35 F NET

APERITIF

SAUMON FRAIS
JAMBON AU PORTO
GIGOT-FLAGEOLETS

SALADE DE SAISON
PLATEAU DE FROMAGES
GLACE - PATISSERIE

VINS : BLANC et RESERVE ROUGE
CAFE - LIQUEUR

— S'inscrire pour ce Banquet dès maintenant au Secrétariat de l'Amicale, et au PLUS TARD AVANT LE 3 MARS (Secrétariat : TRI. 10-09 ou LEGROS : 887-49-10).

ENEZ NOMREUX ! VOUS VOUS FEREZ PLAISIR ET NOUS FEREZ PLAISIR !

F.PRES 404

GROUPE NORD et PAS-de-CALAIS

(Suite de la page 1)

se retraite vieillesse artisanale de la région parisienne.

Tour à tour, M. Debayle, vice-président de la Fédération, M. Rogeau, président de la Chambre des Métiers du Nord, et M. Veber ont mis en relief les qualités professionnelles et humaines du nouveau chevalier dont la devise est "d'abord servir".

Chacun a rendu hommage à l'esprit d'abnégation, d'intelligence et d'honnêteté de M. Alcide Demarets qui, d'apprenti devint compagnon typographe en 1930, puis créa son entreprise en 1936; formant 27 apprentis, se vouant sans compter à l'organisation professionnelle et syndicale.

De nombreuses personnalités assistaient à la cérémonie: M. Vauclair, membre du Conseil Economique, M. Duprez, président du Centre d'Action Sociale et Familiale, M. Bouchery, président de la Foire Internationale de Lille, M. Legrand représentant le Préfet du Nord, M. le colonel Boutry, M. le maire de Phalempin.

L'Amicale des Oflags et Stalags II était représentée par une délégation composée du Président Flipo, Darloy, Van Moerbeke, Deleporte, Lebecque, Thorez, Delbruyère, Lebailly. Au nom de l'Amicale Nationale et du Groupement Nord-Pas-de-Calais, le Président Flipo adresse ses félicitations à Alcide Demarets pour la brillante distinction qui honore un ami, une famille et une corporation.

Des camarades oublient parfois les adresses des responsables de notre Amicale. Nous les informons par voie de presse afin d'éviter des erreurs et des retards dans la correspondance.

PRESIDENT : Cyrille Flipo, 26, rue du Plat - 59 Lille, Tél. : 57-25-62

VICE-PRESIDENTS : M. Le Chanoine Beilliard, 2, rue Gambetta - 62 - Béthune
M. Armand Lebailly, 9, rue Victor-Hugo - 59 - Saint-André - Tél. : 55-33-62

TRESORIER : M. Paul Van Moerbeke, 59 bis, rue G-Baratte - 59 - Villeneuve-d'Ascq - Tél. : 79-23-23

SECRETAIRE : M. Paul Darloy, 2-6, rue Saint-Just - 59 - Lille

» Adjoint : M. René Véron, 4, rue Schubert - 59 - Lille

MEMBRES du BUREAU : André Deleporte, 4, rue Mermoz - 59 - Phalempin.
Eugène Crouzet, 62, avenue Marceau - 59 - Lambersart
Kléber Fache, 15, rue Lavoisier - 59 - Faches-Thumesnil
Alcide Demarets, rue du Maréchal-Foch - 59 - Phalempin.

RETRAITE

Et un rutabaga, un ! Six mois nous séparent encore des décrets d'application du projet « portant amélioration du régime général de la Sécurité Sociale », mais si les anciens prisonniers se demandent à quelle sauce ils seront accommodés, ils n'auront — semble-t-il — qu'à sa souvenir de ce plat si finement mijoté dans les cuisines de leurs stalags ou de leurs oflags pendant 5 ans.

Pourtant, l'espoir que notre sort intéressait l'Assemblée Nationale n'était pas vain. La commission des affaires sociales s'était en effet prononcée pour que la retraite au taux plein soit accordée à 60 ans aux titulaires de la carte du combattant et aux anciens prisonniers de guerre. Cette mesure générale ne sera pas retenue et un ancien P.G. bénéficiera seulement d'une « présomption d'inaptitude » devant les caisses de retraite, où un médecin pourra appuyer sa demande. Mais ai-je bien compris ?

Un grand nombre d'anciens P.G. — classes 1908-9-10-11-12 — ont eu ou vont avoir 60 ans. Il est donc urgent de ne pas se presser et dans l'intervalle le problème aura été définitivement réglé pour un certain nombre d'entre eux qui continueront à se régaler de rutabagas, mais par la racine. Il suffit malheureusement de lire « Le Lien » pour constater combien nos rangs commencent à s'éclaircir depuis quelques mois.

Et voilà la porte ouverte à toutes les erreurs et à toutes les injustices. Comment déterminer cette « inaptitude ». Beaucoup hésiteront

à se faire reconnaître « inaptes ». N'étions-nous pas fiers d'avoir été reconnus « Bon pour le Service » quand nous avons été « appelés sous les drapeaux ». Mais il y en aura de moins timides, de plus débrouillards pour bénéficier dans les plus courts délais de cette « présomption d'inaptitude ». Après, ce sera sans doute plus difficile. On retiendra le métier, la fonction exercée. Je plains les pauvres médecins qui auront à se prononcer en toute conscience devant un ancien P.G. qui leur dira tout simplement : « Je me sens un peu fatigué. » Ils ne trouveront peut-être rien de grave, et puis nous apprendrons qu'un an ou deux plus tard, notre ami, plus usé encore que fatigué, s'est éteint doucement, sans bruit. Les pathologistes s'intéresseront à ce cas, mais il sera trop tard... On ne pouvait pas deviner que cette légère fatigue, c'était de l'« inaptitude », même à 50 %.

Une fois de plus, et puisque le projet a été voté à l'unanimité, nous aurons à supporter le « poids des réalités ». Nous en avons l'habitude.

Il y a pourtant, depuis ce vote, une singulière injustice dont je vais essayer de faire la démonstration, et je ne souhaiterais qu'une chose : c'est qu'on me dise que mon interprétation est erronée. Il est dorénavant possible, d'ici à 1975, d'obtenir la liquidation de sa pension sur plus de 30 années d'activité, exactement 37,5 en 1975. Voilà qui est excellent pour les 370.000 personnes qui en bénéficieront, mais, parmi elles, combien d'anciens P.G. ?

Une lettre de notre ami georges MUTEL de LOUVIERS

Georges Mutel nous accuse réception de notre lettre et nous écrit :

J'ai bien reçu ta lettre du 17 février 1971 et t'en remercie. Enfin des nouvelles et cela fait plaisir et je te pardonne de ne pas répondre à chaque fois, le journal, comme tu me le dis, le faisant souvent pour toi, car c'est toujours attentivement que je le lis.

Je te joins un chèque de 20 F pour carnet et cotisation n'ayant pu t'en demander d'autres, car je sors fort peu. Je suis maintenant retraité et je vis seul, dans une pièce.

En passant, je te signale un fait « Prisonnier », qui garde toute sa valeur.

Au cours d'une rencontre avec Aimé Albert qui fait partie de l'Amicale, retrouvé par hasard à l'occasion d'un voyage de vacances il y a 4 ans, il me demanda puisque je me trouvais à la retraite de voir s'il me serait possible de retrouver les quelque vingt camarades qui se trouvaient avec nous en juillet 1940 dans la grosse ferme de Poméranie à Wutzig. Certains de ceux-ci nous avaient quittés en 1941 (comme Albert lui-même) pour d'autres kommandos, certains autres en 1942 comme moi, etc. et d'autres étaient restés ensemble jusqu'à la débâcle. Mais au début de notre captivité ce vrai premier kommando nous avait tous marqués et laissé un très bon souvenir, d'où la tâche d'essayer de retrouver ces vingt camarades. Je m'y attelai donc suivant les adresses que nous avions, échange de correspondance avec Mairie, etc. où, hélas ! je fus dans la peine d'enregistrer des décès dont ceux de Paul Gorre, Martin, Louis Maurel, Raymond Bernard. J'appris aussi que certains ne pouvaient se déplacer pour raison de santé : Fernand Jeanvre, René Trapy, Pigeon, Charles Georges, Lucien Moine. Quant à Charlet, Capelle, Sageot, mes recherches n'ont pas abouti... leur trace actuellement est perdue. Ceci dit, avec les « rescapés », rendez-vous fut pris et nous nous retrouvions, les 19 et 20 juin dernier, dans un hôtel-restaurant de Touraine. Inutile de te dire la joie que nous avons éprouvée à nous revoir, retrouvailles toujours émouvantes au possible... et les conversations bien sûr étaient « Tu te rappelles ce que nous avons vécu ». Nous étions donc Albert Masurier (notre aîné, 72 ans), Robert Kher et Mme, Aimé Albert et Mme, René Barret et Mme, Jean Thierry et Mme, Guy Perretti et Mme, Antoine Buffier et moi-même.

Tout ayant une fin, nous nous sommes quittés avec la promesse de se revoir en 1972 pour un semblable rendez-vous avec la joie peut-être d'y retrouver les absents n'ayant pu se déplacer pour cause de santé.

Merci, cher Mutel, de cette lettre... Nous comprenons bien la joie que vous avez pu ressentir les uns et les autres, et nous espérons bien vous voir tous un jour à l'une de nos réunions.

Nous allons contacter quant à nous tous ceux qui ne sont pas encore adhérents à notre belle Amicale.

Prenons l'exemple d'un jeune qui apprenait un métier avec son père, d'un apprenti, d'un stagiaire, d'un étudiant, les uns et les autres ne pouvant justifier d'une activité salariée avant leur mobilisation en 1939. Quand il sort d'un camp de P.G. en 1945, il se retrouve avec un métier à réapprendre, une situation à créer, des études à terminer. Au mieux le voilà salarié, ou appartenant à un régime quelconque de la Sécurité Sociale pour la première fois de sa vie tout au début de 1946. Il com-

LISTE DES CADEAUX DE NOS "BONS DE SOUTIEN"

TIRAGE DU 6 JANVIER 1972

Le tirage de nos bons de soutien a eu lieu le 6 janvier 1972 en présence de MM. Jacquemet, trésorier, Legros, président, Jager, secrétaire Général de l'U.N.A.C., Mme Menu, secrétaire du Secrétariat Général de l'U.N.A.C.

N° 4240 VOYAGE WEEK - END
A DEUX PERSONNES
EN FRANCE

N°s
052 Lot linge n° 56
215 Lot linge n° 45
416 Réveil électrique
791 Dessus de lit
953 Lot linge n° 27
1159 Pendule électrique
1240 Lot linge n° 42
1582 Réveil électrique
1693 Lot linge n° 40
1869 Pendule électrique
2168 Réveil électrique
2367 Lot linge n° 59
2551 Fer à repasser
2724 Lot linge n° 16
2852 Fer à repasser
3115 Lot linge n° 61
3400 Lot linge n° 5
3532 Pendule électrique
3659 Lot linge n° 39
3895 Corsage dame
4014 Lot linge n° 15
4392 Lot linge n° 54
4520 Lot linge n° 8
4716 Lot linge n° 41
4832 Porte documents
5127 Lot linge n° 17
5285 Rasoir électrique
5578 Porte documents
5762 Lot linge n° 28
5871 Lot linge n° 10
6038 Lot linge n° 67
4523 Porte documents
6230 Lot linge n° 52
6587 Pull et chemise homme
6788 Lot linge n° 68
6916 Lot linge n° 2
7138 Porte documents
7264 Rasoir électrique
7506 Lot linge n° 55
7738 Répertoire téléphonique
7811 Lot linge n° 31
8148 Lot linge n° 3
8261 Lot linge n° 9

8543 Lot linge n° 12
8786 Lot linge n° 32
8875 Rasoir électrique
9131 Lot linge n° 63
9381 Lot linge n° 64
9483 Lot linge n° 11
9642 Lot linge n° 1
9872 Mémo répertoire
10138 Lot linge n° 57
10277 Pendule électrique
10597 Lot linge n° 46
10692 Lot linge n° 62
10912 Porte documents
11169 Lot linge n° 13
11234 Pendule électrique
11601 Lot linge n° 43
11724 Lot linge n° 38
11755 Réveil électrique
11783 Lot linge n° 65
11812 Lot linge n° 58
11855 Lot linge n° 37
11972 Lot linge n° 66
11902 Lot linge n° 29
12025 Porte documents
12046 Lot linge n° 33
12077 Rasoir électrique
12133 Nécessaire entretien voiture
12191 Lot linge n° 53
12293 Lot linge n° 30
12334 Mémo Holder
12366 Lot linge n° 26
12424 Lot linge n° 44
12407 Lot linge n° 60
12444 Lot linge n° 14
12475 Fer à repasser
12505 Lot linge n° 4
13021 Porte documents.

Afin de pouvoir procéder à l'expédition de ces lots, vous voudrez bien nous faire parvenir LE BILLET de BONS DE SOUTIEN "GAGNANT" dans les trois mois. Passé le 15 avril prochain, les lots non réclamés seront acquis à l'Œuvre.

Nous remercions d'ores et déjà nos camarades du Nord à Lille qui se chargeront de l'expédition, contre le billet gagnant, des lots de linge.

Les camarades susceptibles de venir à l'Amicale pourront retirer leur lot tous les jours (sauf le samedi) de préférence le matin entre 10 et 12 heures.

A LA CARTE

mence, trimestre après trimestre, à « valider » sa retraite. A fin 1975, il comptera 30 annuités si, avec beaucoup de chance, il a franchi sans défaillance tous les obstacles de la vie, pendant cette longue période. Il n'obtiendra pas la validation des années pendant lesquelles il a été mobilisé, puis prisonnier, car il lui manquera de pouvoir justifier d'au moins six mois d'activité salariée avant 1939. Voilà donc l'ancien prisonnier de guerre pénalisé pour l'avoir été. C'est tant pis pour lui si, après 1940, il n'était pas conducteur de métro, plombier ou ouvrier agricole, ou même encore instituteur ou professeur, ce qu'il est peut-être devenu en 1946 ou 47, après sa libération.

Il semble donc que la plus élémentaire justice, maintenant que la retraite peut se calculer sur 37,5 annuités, serait de prendre en compte, dans tous les cas, les années passées de la mobilisation à la fin de la captivité. Ces années-là étaient-elles inactives ? N'avons-nous pas, du deuxième classe à l'officier de réserve, servi au-delà de la durée légale ? S'il s'agit de reconstruire une carrière, n'étions-nous pas devenus, par la force des choses et des... armes, des militaires de... carrière ?

Si ces années ne sont pas « validées », il faudra au malheureux ancien P.G. né en 1915, attendre les années 1983-84 pour justifier d'une carrière de 37 ans et demi. Il aura alors dans les 68-69 ans ! C'est ce qu'on appelle « tenir compte des séquelles consécutives à la captivité » et « favoriser le dé-

part à la retraite des assurés qui ne sauraient poursuivre leur activité sans nuire à leur santé ». Eh ! bien, à la bonne vôtre !

Le Ministre a dit, à propos de la prise en compte des années au-delà de la trentième : « Les assurés qui n'ont pu cotiser plus de 30 ans ne verront pas leur pension diminuer, mais nous avons voulu corriger l'injustice que subissaient ceux qui, parvenus à l'âge de la retraite, avaient cotisé pendant 35 ans. » Il y a aussi ceux qui ne pouvaient pas cotiser, parce qu'ils se trouvaient non pas dans une ferme de la Beauce, mais dans une ferme en Poméranie, non pas dans une usine à Brest, mais dans une usine à Hambourg, en subissant, ici et là, la loi du vainqueur, la loi de l'occupant.

Au terme de ce débat, un député, que nous pouvons remercier pour ses nombreuses interventions sans faire pourtant connaître son nom et son parti — puisque notre Amicale est apolitique — a qualifié les anciens prisonniers : « Ces grands oubliés de la nation ».

Ils sont tellement oubliés qu'on ne sait plus de qui ils relèvent. Le ministre des Affaires sociales nous renvoie à son collègue, le ministre des Anciens Combattants. C'est bien noyer le poisson. Je vous l'ai dit en commençant : dans cette retraite à la carte, nous ne risquons pas une indigestion. Mesures en faveur des anciens P.G. ? Encore un bouteillon ! Au prochain.

J. V.

Nouvelles de notre Grande Famille

NOS PEINES

Notre camarade *Clément Defontaine*, 223, avenue Roger-Posty, 08 - Vireux-Molhain, nous informe du décès survenu le 16 octobre 1971 de M. Michel Imbert, son beau-père, domicilié à Hargnies (08).

Ses obsèques furent célébrées le 19 octobre 1971 à Hargnies. L'office fut célébré en l'église d'Hargnies par M. l'abbé Maréchal. Michel Imbert, très estimé de la population d'Hargnies, laisse un très bon souvenir.

Aux funérailles assistaient, outre la famille, MM. A. Toussaint, Directeur général des Ets Fondave, Copée, Chef de fabrication, des ouvriers des Ets Toussaint, MM. Dupont, maire d'Hargnies, Bobinet, Directeur d'école de la localité, Delhougne, Directeur du C.E.S. à Fumay, et de nombreuses autres personnes, ainsi que les enfants des écoles.

A Mme Imbert, sa femme, ses trois enfants, à son père et sa mère, *Clément Defontaine* et nous-mêmes présentons nos très sincères et très vives condoléances.

Nous apprenons le décès de notre membre bienfaiteur et ami, M. Roger Chelle, domicilié à Issy-les-Moulineaux, survenu en son domicile, le 20 décembre 1971.

Le service religieux a été célébré en l'église Saint-Etienne d'Issy, sa paroisse, le jeudi 23 décembre 1971.

A Mme Roger Chelle, à Mme veuve Gaston Chelle, sa maman, et à toute sa famille, nous présentons nos bien sincères et bien vives condoléances.

ROBERTO N'EST PLUS

C'est avec tristesse que les camarades du commando Dornier-Wismar apprendront la disparition brutale de notre camarade *Alex Roberto*.

Toujours prêt à rendre service, dévoué et courageux, *Alex* jouissait de l'estime et de la sympathie de tous. Sa révolte contre les méthodes nazies lui donnait une volonté et une audace incroyables. Il n'hésitait pas à prendre les plus grands risques pour se livrer à toutes sortes de sabotages. En lui, ses camarades de chambre avaient un ravitailleur de premier ordre.

Mais, *Alex* était surtout imprégné d'un sentiment de bonté. Ses camarades se souviennent avec quel dévouement « maternel » il a caché, nourri, soigné ce jeune aviateur américain blessé. Chaque année, ce dernier lui exprimait sa reconnaissance.

Lors de ma dernière visite en avril dernier, *Alex* me disait combien il lui arrivait de regretter encore, d'avoir avec *Elpide*, à la veille de Noël 44, « récupéré » 8 volailles dans un poulailler perdu en plein champ, lorsqu'il apprit que leur propriétaire était l'un des plus braves types de l'usine Dornier.

Il a rendu les plus grands services en restant volontairement un mois à la disposition de l'armée anglaise pour aider au rapatriement des P.G. Une foule nombreuse lui a rendu un dernier hommage. Son cercueil recouvert de fleurs, « parmi lesquelles un cousin de ses anciens camarades du II E et du Kdo Dornier, était le témoignage de l'estime dont il jouissait à Bourg-les-Valence.

ASSEMBLEE GENERALE DU 12 MARS 1972

POUVOIR

Par la Présente, je donne pouvoir à M. pour me représenter à l'Assemblée Générale Annuelle et prendre toutes décisions en mon nom.

NOM : Prénom :

Adresse :

Bon pour pouvoir, le

Signature :

Ses camarades de chez Dornier étaient représentés par : *Elpide, Charles*, et par le fils et la bru de *Philippe*.

Adieu, mon cher *Alex*, nous qui restons, nous garderons de toi le souvenir d'un excellent camarade prématurément arraché à notre affection.

Nous adressons à sa femme *Jeanne* et à ses enfants, *Maryse, Yvon, André*, nos sincères condoléances et les assurances de toute notre affection.

Yves CHARLES,
ex-Homme de confiance
Kdo Dornier-Wismar.

« SUR LA TOMBE DE NOTRE AMI DUBUS »

Par une délicate attention de M. Robin, Président de l'A. N. A. C. Section de Villeneuve Saint-Georges, en cette fin novembre dernier, nous nous retrouvions, nos amis cheminots, outre leur Président, MM. Féminier, Chestier, Souverain, pour notre Amicale, *Desmarest* et Mme, *Laudrein, Fray, d'Amiens, Legros* et Mme, et en présence de Mme Dubus et de son fils, tous réunis et associés d'un même cœur, pour déposer sur la tombe de notre cher grand ami disparu, à Helly près d'Amiens, les marbres souvenirs.

Profondément émus les uns et les autres, groupés autour de Mme Dubus et de son fils, nous nous recueillîmes, en pensant à tous ceux qui avaient voulu se joindre à nous, notamment du Kdo 825, pour ne citer que nos amis *Girault, Sivignon*, dont nous savions la pensée près de nous.

A Mme Dubus, à son fils *Serge*, toute notre affection.

A toi, *Gaëtan*, dont nous gardons le souvenir d'un ami merveilleux, notre adieu.

Robert LEGROS.

NOUVELLES de

Adrien Bornes : Je n'oublie pas encore *Stargard, II D*. Amitiés et bon courage, les amis II D.

René Durand, Electro-Ménager, 83 - Saint-Cyr.

G. Gouley, Horlogerie-Bijouterie, 5, place Jean-Jaurès, 89 - Vermenton. Tél. 184.

Banon et Fils, Distillateur, 04 - Digne-les-Bains. Miel pur de Haute-Provence. Essence de Lavande.

Maison Pouchain-Leclercq, Tissus, Soieries, Nouveautés, 76, rue du Général-de-Gaulle, 59 - La Gorgue.

Migault : Bon courage. Je souhaite le succès. Amitiés à tous.

Gilbert Léger : Le bonjour aux anciens de Retschow.

Marc Robert, Ancien II E : Avec tous mes vœux de réussite pour votre opération « Bons de soutien » et mes amitiés à tous mes anciens camarades.

A. Delmas : Meilleurs souvenirs des U.S.A.

NOUS AVONS EU LA VISITE DE :

Léon Penot, II C : Amitiés à tous. Encouragements au Bureau, spécialement à *Manin* et le II C.

René Durand, II A : De passage à l'Amicale avec sa famille, regrette beaucoup de n'avoir pu contacter les anciens camarades.

UN AMICAL BONJOUR DES CAMARADES :

Henri Avisseau, Philippe de la Soudière, Hubert Aufrère, Mgr de la Brousse, Beltzer, Langlais, Doroy, Sancheff, Jessel, abbé Pejoine, Ronceray, Bourguet, Maréchal, Jamet, abbé Delesalle, Chazelas, Graechen, Fray, Beamonte, Fourquaux, Nicot, curé d'Anzy-le-Duc, Poutignat, Ligeron, Dubois, Bouysou, Jean Legras, Langot, Delbois, Maurice Letailleur, Cottereau, Cadrière, Bourotte, Roland Wintebberger, Jean Fabre, Guignard, Henge, Rochoux, Corentin, Lecomte, Verdin, Raekelboon, Rolland, Emillien James, Huguet, Baudoin, Bournonville, Chommeloux, Wagenlander, Cordier, Fortinon, Choquet, Pachoud, Rotival, Trevetten, Gosse, Galtier, Thifoin, Jolivaldt, Marquet, abbé Gilon, Braun, Sainclivier, Carvin, René Pelletier, Parillaud, Le Rol, Guyon, Uran, Robert Pol, Pierre Gamard, Mariage, Laune, abbé Collignon, Roger Lévy, Bost, Niney, Merlin, abbé Dantec, Morey, Hanchin, Chaffangeon, Albert Bailly, Pierre Caminade, André Bailly, Van Moerbeke, Armand Le Bailly, Wolf, Fernand A. Mazé, 75-Paris (19) : Merci de ton règlement. Bien sûr, par erreur, tu te trouvais fiché à deux endroits différents à l'Amicale. L'erreur est maintenant réparée et tu voudras bien nous en excuser. Espérons d'ailleurs avoir le vif plaisir de ta venue un prochain vendredi soir.

Fernand Lachaize, Saint-Denis : Nous adresse ses amitiés. Merci de ton règlement.

R. Bazin, 37 - Rigny-Usse : En nous faisant parvenir montant carnet bons de soutien et cotisation nous adresse ses amitiés. Merci et te retournons les nôtres.

M. et Mlle Oppermann, 69 - Lyon : Merci, chère Mademoiselle.

AU SUJET D'UNE DISTINCTION

Mon excellent ami *Robert Mourgeon*, Stalag II B, II A, adhérent depuis toujours à l'Amicale, à peine avait-il appris ma promotion qu'il me faisait parvenir une heure après, par les mains d'un de ses charmantes employées, ses plus vives félicitations, et la plus belle des médailles.

Merci, *Robert*, ton geste généreux m'a profondément touché. Mille fois merci. R. LEGROS.

DINERS MENSUELS

Nous informons tous nos ami, que les diners mensuels ont toujours lieu le :

2^{ème} VENDREDI DE CHAQUE MOIS à 19 heures

à deux pas de l'UNAC

au restaurant :

OPÉRA PROVENCE 66, rue de provence Paris 9^e

Le meilleur accueil est à tous, AMITIÉ et AMBIANCE

LE LIEN

Publication mensuelle
68, rue de la Chaussée-d'Antin
Paris (9^e)

Georges ROCHEREAU
Directeur de la publication :

Abonnement : UN AN : 10 F

Imprimerie ADAM
4 bis, rue Nobel, Paris-18^e

pour ce que vous faites pour l'Amicale, après avoir vendu autant de nos bons de soutien. Bon courage à vous et ceux qui vous entourent et encore merci. R. Legros.

Paul Delair, 95 - Montigny : S'excuse de son retard, était persuadé avoir réglé. Est heureux de participer à aider un peu les camarades qui ont moins de chance. Nous te remercions très vivement de ton bel envoi pour nos Œuvres. Amitiés sincères.

Robert Legros à *Robert Jamet* : A toi *Robert*, qui ne voit plus ! tes amis de Kdos du II C, de toute l'Amicale entière, te disent ensemble : Bonne Année ! Aie confiance, tous sont auprès de toi par la pensée, et savent que ta charmante épouse te lira ces lignes. Merci madame Jamet.

Mme Sylvestre Leconte, 62 - Sallaumines : En nous adressant un don substantiel, nous dit-elle, pour le Noël d'un prisonnier malade, voulez-vous être mon interprète auprès de l'abbé *Grégoire* de mes sincères félicitations pour son admission dans l'ordre des Palmes académiques. Bon Noël à tous !

Merci, chère Madame, mille fois, pour ceux qui ont besoin de nous et que vous n'oubliez pas. R. Legros.

Aimé Bore, 93 - Neuilly-Plaisance : Nous adresse tous ses vœux pour 1972 avec ses amitiés. Les nôtres en retour.

Raymond Ménage, 94 - Vincennes : En adressant paiement carnet bons de soutien et cotisation, adresse son bon souvenir à tous ceux du II C et en particulier aux anciens du V/219 Arado Amklan, et se dit toujours en « pleine forme », malgré les ans ! Bravo et félicitations, nous aimerions tous pouvoir en dire autant. Amitiés.

André Troullaut, 75 - Paris : Merci de votre règlement dont une partie va en effet à notre Caisse d'Entraide. Nous transmettois vos bons vœux et cordial souvenir aux anciens de Hof Gallin et Boizenburg.

Abbé Michel Tassel, 76 - Valmont : Adresse à tous son amical souvenir. Merci et bien cordialement.

Marc Robert, 75 - Paris (7^e) : Avec toutes ses amitiés pour les anciens du II E à Schwerin. Félicitations, nous dit-il, pour l'opération « Bons de Soutien » qui fait suite à l'action « O.A.F. » née pendant la guerre. Merci de tes encouragements.

André Chabert, 71 - Saint-Martin-Belle-Roche : Adresse son bon souvenir à tous les camarades de la poste du Stalag II E. Voilà qui est fait, nul doute que ces derniers pensent aussi à toi.

Louchart, 22 - Lannion : S'excuse de son retard à nous régler mais désire apporter sa contribution à l'action de solidarité faite par l'Amicale envers les camarades handicapés. Merci à toi.

Joseph Hervouet, 44 - Remouille : Malgré ses ennuis et les charges qu'il a, adresse montant de sa cotisation et du carnet de bons de soutien. Il souhaite à « tous les gars de l'Amicale » un joyeux Noël et une bonne année.

Hervouet serait heureux de revoir les camarades qui se rendraient dans sa contrée. Il suffit pour cela de passer sur la Nationale 137 Bordeaux - Saint-Malo ; Remouille se trouve situé à 20 km au sud de Nantes. Avis aux amateurs et souhaitons que tu reçoives beaucoup de visites.

M. Carvin, 93 - Le Pré-Saint-Gervais : En réglant sa cotisation 72 adresse ses meilleurs vœux de Noël et du Jour de l'an à tous les camarades. Merci et nos bons vœux en retour.

Hugonot, 95 - Saint-Gratien : Merci de ton règlement et de ton meilleur souvenir que nous te retournons.

Ferdinand Baechler, 68 - Colmar : En adressant son adhésion à l'Amicale, joint un mandat substantiel pour un ancien du II A de Putnitz. C'est avec un grand merci que nous acceptons ce don généreux et que nous l'accueillons parmi notre grande famille et encore bravo.

Raymond Yger, 76 - Le Havre : En adressant mandat carnet bons de soutien et cotisation, arrondit largement pour améliorer le Noël de ses camarades. Merci pour eux et amitiés à toi aussi, ainsi que nos vœux.

Mme Eugène Dupuis, 02 - La Ferté-Milon : Nous annonce la maladie de son cher mari, notre camarade qui est hospitalisé à Meaux depuis 6 mois. Nous sommes navrés d'apprendre cette triste nouvelle et notre ami *Desmarest*, ainsi que Mme sont également de tout cœur avec vous et souhaitent un prompt rétablissement à notre ami. Bon courage, chère Madame, et n'oubliez pas de donner d'autres nouvelles.

Jean Laune, 34 - Marsillargues : Avec mon fidèle souvenir et mes meilleures amitiés aux anciens du Kreiss Labes (II D) ce petit supplément à ma cotisation pour ceux qui en ont besoin.

René Chazelas, P.T.T., 24 - Musidan : Adresse à l'Amicale un généreux don et, nous dit-il, « pour les copains qui en ont besoin, pour « Le Lien ».

Merci, ami, de penser ainsi à tous ceux qui ont encore besoin de nous. Amitiés.

Graechen, Noisy-le-Roi : Avec son fidèle souvenir et ses amitiés pour le Président *Legros*. En retour, les vœux du Président.

Edmond Leclère, Charleville-Mézières : En réglant cotisation et carnet bons de soutien, nous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 1972, et également son bon

(Suite en page 4)

A découper suivant le pointillé

BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné, déclare vouloir adhérer à l'AMICALE NATIONALE DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DES STALAGS II ACDE après avoir pris connaissance des statuts.

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Date de naissance :

Immatriculé au Stalag sous le N°

Kommando

Fait à, le

Signature :

Ecrivez en caractères d'imprimerie et retournez sous enveloppe ce bulletin à l'AMICALE NATIONALE II ACDE, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e). N'oubliez pas de nous adresser le montant de votre adhésion, dont le minimum est fixé à 15 F, par mandat ou versement à notre Compte Chèque Postal Paris 5224-78.

Nouvelles de notre Grande Famille

(Suite de la page 3)

souvenir et amitiés aux anciens du Stalag II E et aussi des kommandos de Penzlin, Schlemm et Lubz.
Nos vœux et nos vives amitiés en retour.

M. et Mme Tran-Sen, Paris (5^e) : Nous adressent leurs bons vœux pour 72 avec leurs amitiés. Merci et les nôtres en retour.

René Dupont, 47 - Cancon : Adresse ses amitiés et fidèle souvenir à tous les copains du II E. Les nôtres en retour.

Aimé Albert, 81 - Labrugère : En réglant notre carnet de Bons de Soutien avec sa cotisation pour 72, s'excuse de son retard. Il adresse aux membres du Bureau et à tous ceux qui se dévouent pour l'Amicale, ainsi qu'aux anciens du « Nordham », son meilleur souvenir en y ajoutant tous ses bons vœux. Il nous dit également sa joie d'avoir pu retrouver, après 30 ans, des anciens du kommando 2231 II D, les 19 et 20 juin à Montrichard. Il lance un appel aux volontaires pour essayer de regrouper à nouveau tous ceux du Nordham.
Bravo ! Commence également toi-même et donne-nous les noms des camarades que tu connais.
Tous nos vœux et nos vives amitiés.

Lucien Peltier, 13 - Marseille : A mes vœux très sincères pour la prospérité de l'Amicale et le dévouement de son Bureau, je joins mon amical souvenir à tous les anciens du II C.

Merci de ta gentillesse, nos vœux et nos vives amitiés.

Peltier, II A : Puisse l'opération lancée avoir du succès et soulager nombre de misères. C'est dans cet espoir que je vous adresse de Bretagne mon amical souvenir.

Bascaule, II C : Adresse son bonjour aux camarades du VIII 257 II C.

Gaston Guemy : Avec toutes ses amitiés à ceux de Rastow et Pockrent.

R. Dumesnil : Vous espère tous en bonne santé. Je lis toujours avec plaisir notre journal que je reçois régulièrement. Cordial souvenir à vous tous et chaleureuse poignée de main.

H. Minier : En vous souhaitant bonne réussite pour votre opération « Bons de Soutien », j'en profite

pour adresser à tous les camarades des Stalags II mes meilleurs vœux et souhaits pour l'année 1972.

Félicitations et remerciements au Bureau pour la tâche accomplie. Bien cordialement.

Tronche : Amical bonjour à tous les amis de l'Arsenal et tout particulièrement aux copains de l'arsenal Valace.

Emile Michel-Poisson : Amical bonjour à tous et à ceux du XV/267.P.P.2 Stettin.

Roger Géant : Les années passent... mais le souvenir reste. Amicalement à tous, principalement au D. 743.

Marcel Loger : Mes amitiés aux anciens de Gusbroux.

Louis Gaudal : Amitiés à tous les anciens « Géfang ».

Jean Bos : Amical bonjour à tous les copains du II E.

Fernand Denis, Kdo XIII-226 du Stalag II C : Sincères amitiés et bonne santé à tous. Merci aux membres du Bureau pour que vive l'Amicale.

Bernard Schlienger : Avec toutes mes amitiés, spécialement pour ceux du II C.

Boutinaud : Cordial souvenir à tous les copains du II A.

Depigny : Amical souvenir aux camarades de Karow et Gallin, II E.

Alfred Lewintre : Avec mon amical souvenir aux anciens de Labes et de Hatelfitz.

Candelier : Mes amitiés à tous les anciens K.G. et en particulier à ceux de la Zulkersideri de Stettin.

Henry Husson : Tous mes meilleurs vœux pour les anciens du II. Amicalement.

Mme Lemarquier : Amitiés à tous. Desmarest, Legros et Cie vous remercient. Sincèrement vôtre. R. Legros.

Raymond Gerbaud : Mes sincères amitiés à tous et mon meilleur souvenir à ceux de Wanhenhagen.

Chrisostome : Adresse son bonjour et ses amitiés aux anciens du XIII 210 de Pommerand VRRF.

B. Longe : Amical souvenir des camarades charentonnais.

Maurice Thorez : Avec notre meilleur souvenir. Merci, ami, reçois les amitiés de R. Legros.

Maurice Roger : Meilleur souvenir à l'ami Filipo.

Le Roll et son gendre M. Beillon nous envoient un chèque d'entraide avec leurs amitiés, souvenirs et encouragement.

René Lucas, de Wawignies : Avec son chèque pour les bons de soutien, nous adresse salutations et amitiés à tous.

André Blanc, II E : Adresse ses amitiés et bonjour aux anciens de Brok.

Roland Tassier, II C : Nous adresse tous ses vœux pour la nouvelle année.

Maxime Beltzer, Paris (II E) : Amical souvenir à tous.

Mme Suzanne Laporte : Adresse cotisation et règlement bons de soutien et le surplus pour les Œuvres. Merci, chère Madame, pour nos Œuvres.

René Devriesère : Règle carnet et cotisation et celle de Brisset-Belloni et nous promet sa visite à l'Amicale.

Eloi Cristol : En réglant carnet et cotisation adresse ses amicales salutations à tous les camarades qui s'occupent de l'organisation de l'Amicale.

Eugène Durand : Adresse ses sentiments amicaux à tous les dévoués camarades, principalement ceux du II E.

Jacques Vallé : Adresse son bon souvenir à tous.

Gustave Lavergne : En réglant carnet nous souhaite une très bonne réussite pour l'œuvre entreprise, nous récompensant de notre fidèle dévouement.

Louis Gerbaud : Nous envoie ses bonnes amitiés.

Pierre Vacheron : En réglant carnet de bons de soutien et cotisation, profite de l'occasion pour nous souhaiter bonne et heureuse année, excellente santé (le Bureau

en a besoin, dit-il). Ces vœux s'adressent à tous ceux du Bureau et aux anciens de Nordham, j'envoie aussi à ces derniers mon bon souvenir et à tous mes sincères amitiés.

Jean Mirabel : Paie sa cotisation et s'excuse de ne pouvoir participer à l'opération « Bons de Soutien » pour des raisons de maladie. Souhaite bonne chance à tous pour le tirage et adresse son bonjour bien amical aux copains du II D.

André Blanc, II A et E : Avec son bon souvenir et son bonjour aux anciens de Broetz.

Lucien Tatoueix (II E) : Merci du généreux don que tu fais à notre Amicale pour ses œuvres, avec le règlement de notre carnet de Bons de Soutien et ta cotisation. C'est avec plaisir que nous transmettons tes sentiments d'amitié à tous les camarades de Dobbertain, sans oublier ceux qui maintiennent, dis-tu, « Le Lien ». Amicalement à toi.

Mme veuve Alexandre Roberto : En nous adressant sa cotisation pour 72, en mémoire de son mari, nous dit la joie qu'elle aura à continuer à recevoir notre « Lien » et présente à tous les camarades ses meilleurs vœux.

Merci, chère Madame, de votre fidélité, heureux que nous sommes d'avoir pu vous faire plaisir.

Giraud, Marseille : Merci de ton règlement et espère bien avoir le plaisir de te voir à un prochain déplacement dans la capitale. C'est dommage que nous ne puissions compter sur toi pour notre réunion de mars.

Avec ma vive et sincère amitié. R. Legros.

Nino Nesy, de Suisse : Amical bonjour à tous, spécialement aux amis Tatave Manin, B. Michaud, Mme Tarin, et aux anciens de Demière et au Bureau pour son magnifique travail.

Merci, cher ami, de tes encouragements.

Georges Taquet, 59 - Ronchin : Avec toute ma sympathie, bien amicalement. Merci à toi.

A. Tabourel, 50 - Avranches : Amitiés à tous les anciens de Pesslin. Les nôtres en retour.

Abbé Danton, 92 - Chaville : Merci de ton règlement. Tu trouveras la liste de nos cadeaux dans

« Le Lien » et nous te souhaitons, par avance, bonne chance. Amitiés.

Robert Chatigny, 76 - Montvilliers : En réglant carnet bons de soutien et cotisation 72 nous adresse ses vœux les meilleurs pour ceux du bureau et les camarades du 405.

Voilà qui est fait, nos vœux en retour.

Marcel Lambinet, 95 - Eaubonne : Avec toutes mes excuses pour ce grand retard apporté au règlement des bons de soutien et de ma cotisation. J'adresse une amicale pensée à tous ceux du II E et à ceux de l'ensemble des II.

Merci de ce que tu as ajouté pour notre caisse d'entraide. Avec nos vives amitiés.

Roger Holsnyder, 94 - Arcueil : Retraité depuis cette année, et absent de Paris fréquemment, vous envoie et à tous ses camarades du II E, et en particulier à ceux de Dornier-Wismar, son cordial souvenir.

Avec notre bon souvenir.

Paul Delair, 95 - Montigny-les-Cormeilles : Nous adresse règlement carnet bons de soutien, cotisation et un don généreux pour nos Œuvres. Merci, cher ami, de penser à notre entraide.

Auguste Blondel, 50 - St-Pois : Nous écrit, suis resté grand invalide. Profonde reconnaissance pour le passé. Cordiales et sincères amitiés à tous les camarades P.G. Merci de penser à nous malgré tes soucis. Bon courage et donne-nous de temps en temps de tes nouvelles.

A. Gelfroy, 75 - Paris : Nous écrit qu'il aimerait trouver de temps en temps dans « Le Lien », signe de vie d'un ancien de Tonhalle-Rostock. Il y avait pourtant, nous dit-il, une fameuse équipe. En 41-42-43, et dis-leur que « Staviskey » (un de mes noms en Chleuzerie) leur adresse ses meilleurs vœux pour 72. Les nôtres, en retour, en attendant ta visite à l'Amicale à Legros comme annoncé. Cordialement, R. Legros.

Fauqueux, 20 - Calvi : En réglant carnets bons de soutien et cotisation 71, nous informe qu'il a définitivement quitté la Capitale et espère avoir le plaisir de nous rencontrer à un prochain passage à Paris. D'accord, cher vieux, heureux que tu puisses profiter pleinement d'un climat sûrement idéal. R. Legros.

Les bonnes

DE PROVINCE...

Robert Jessel (II A), route de Bordeaux à Langon, reçoit et recevra toujours les amis des II pour leurs assurances et conseils.

Gagliardini, 8, rue St-Philippe, Nice, Bar de la Plage. Meilleur accueil.

Jean Legras (II C), route d'Épernay à Chouilly, par Épernay, Champagne.

Philibert Dubois (II E), Venteuil par Épernay, Champagne.

Ruet (II E), rue de Belfort, Auldincourt (Doubs). Concessionnaire Peugeot. Tél. 91-56-93.

Gaston Braun, 88 - Etival Clairefontaine. Peinture et Décoration, tout à votre service.

Etablissements Marchand Frères, M. Désiré Langlet (ex-II D), boulevard Poincaré, 62 - Béthune.

« Saredos » : Reliure - dorure ; sérigraphie ; drapeaux - écussons ; pavements - illuminations ; impression à chaud sur plastique ; po-

chetes dorées pour livrets de famille ; housses plastique - cadastre ; fournitures administratives. M. Armand Lebailly, Président-Directeur Général, Vice-Président du Groupe Nord, 9, rue Victor-Hugo, 59 - St-André-lez-Lille. B.P. 6. Téléphone : 55.33-62.

H. Plivard, Agence Motobécane, Trun (Orne).

Henri Bailly, avenue Paulin-Enfert, Gien Loiret). Maréchalerie -

Marcel Brain, 10 - Romilly : Serrurerie, Construction de remorques agraires.

H. Delattre, Estérel-Parc, 06 - Mandelieu. Artisan couvre-lits et édredons piqués. Tél. : 38.95.96.

André Boisgontier, 8, rue Parmentier, 53 - Mayenne. Horloger.

Société A.A.T., 50, chemin des Laitières, 95 - Soisy-sous-Montmorency. Tél. 989-38-27. Ventilation, dépoussiérage industriel, fours, traitement des fumées de soudure. Référence : R. Legros.

René Durand, Electro-Ménager, 83 - Saint-Cyr.

G. Gouley, Horlogerie - Bijouterie, 5, place J.-Jaurès, 89 - Vermenton, Tél. 184.

Banon et Fils, Distillateur, 04 - Digne-les-Bains. Miel pur de Haute-Provence - Essence de lavande.

Maison Pouchain - Leclercq, Tissus - Soieries - Nouveautés, 76, rue du Général-de-Gaulle, 59 - La Gorgue.

LECTURE

Vous qui aimez lire, n'hésitez pas à commander à notre Ami et Camarade :

R. GUIGNARD, Ecole Publique
44 - VUE — C.C.P. NANTES 846-39

Ancien des II A et II E (Bülow, Prestin, Neuendorf
et Homme de confiance de Perlin (E. 820)

Son roman : LA VILLE, brûlant sujet d'actualité (le drame d'un artisan de campagne).

adresses

... ET CELLES DE PARIS

André Mazé (II A), rue des Solitaires, Paris (20^e). Assurances tous genres. BOT 70-34.

Geoffroy (II A), rue de Crussol, Paris. Transports. 355-52-86.

Gustave Manin (II C), Cité Popincourt, Paris (11^e). Artisan repousseur moderne et restauration d'Ancien. ROQ 19-05.

René Viol (II A), rue du Val-de-Grace, Paris. Décorateur de magasins, d'appartements, de résidences secondaires. MED 68-19.

Louis Perrouault, boulangerie-pâtisserie, 17, rue des Moines, Paris (17^e). MAR 96-01.

Marius Boursy (II C), 52, rue Condorcet, Paris (9^e). Bar.

Turco Frères (II A), 147, avenue d'Italie, Agence Renault et occasions. 588-21-19.

Chaim Herszligowicz, 115, avenue Parmentier, Paris (11^e). Tailleur. OBE 95-36.

Bernard Doroy (II A), 11, rue St-Lazare. Paris. Comptable contentieux. TRU 71-08.

Marcel Ferret (II A), 40, avenue du Clocher, Aulnay-sous-Bois, Fruits, légumes. 929-70-79.

David Gorentin (II A), 80, rue de Rivoli, Paris. Chirurgien-dentiste, ARC 05-39.

André Garfin (II A), rue Turbigo, Paris. Bonneterie en gros. ARC 69-82.

Robert Legros (II A), 2, rue du Bourg-l'Abbé, Paris (3^e). Artisan bijoutier, joaillier, fabricant, réparations, transformations, fiançailles. 887-49-10.

Roger Lainé (II A), passage Pecqual, Paris (3^e). Confiserie. ARC 69-90.

Marcel Boyenvat, Wavignies (Oise). Couverture, plomberie, chauffage, appareils sanitaires. Tél. : 6.

Vve Noailles, veuve de notre ami Joseph (II A), 16, rue St-Marc, Paris. Bar tabac.

Gaston Robin (II A), 5 et 7, rue Jacques-Cartier, Paris (18^e). Chauffage central. MAR 09-37.